

MFR PLUS

EN RÉSUMÉ

PRÉVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET SAVOIR RÉAGIR, ÇA S'APPREND...

Le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un salarié habilité à intervenir durant son temps de présence dans l'entreprise pour porter secours à une victime d'un accident de travail ou d'un malaise.

Il alerte les secours et prodigue les premiers soins. Il identifie les salariés exposés à des risques professionnels et peut contribuer à la mise en place d'actions de prévention.

FORMATEURS HABILITÉS INRS

Les formateurs en prévention des risques professionnels disposent de compétences techniques, professionnelles, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des connaissances concernées et ont la capacité de les retransmettre.

PUBLIC

Formation ouverte aux particuliers et aux entreprises :

Pour toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail afin d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.

LIEUX

Pour les particuliers : Formation en Vendée aux Achards ou autres lieux selon la demande.

Pour les entreprises : Nous consulter pour mettre en place votre formation personnalisée dans votre entreprise

COÛT DE LA FORMATION

Groupe de 10 personnes maximum

Tarifs pour les particuliers :

Par personne : 205 € TTC

Tarifs pour les entreprises :

DEVIS GRATUIT sur demande
Contactez-nous

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap



Sauveteur Secouriste du Travail SST Formation Initiale

SITE DE FORMATION

MFR LES ACHARDS

SIRET: 786 427 989 000 11

02 51 38 61 05

mfr.lamotheachard@mfr.asso.fr

www.mfr-lesachards.fr

Contact : Mme LAGARDERE Karine

2
jours

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DATE ET DURÉE

- Durée : 14 heures
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30ans (sauf RQTH, sans limite d'âge)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex: formation pour adultes)

LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie active et participative centrée sur l'apprenant (ses questions, son expérience, son secteur d'activité),
- Analyse de mises en situation d'accidents simulés,
- Nombreux apprentissages par entraînements,
- Matériel de formation adapté : mannequins, défibrillateur, maquillage, vidéos...
- Évaluation sur cas concret.
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire lors de la formation (l'aide mémoire SST édité par l'INRS). Un macaron SST est également proposé à chacun.

Notre engagement :

Vous accompagner et vous former dans la bonne humeur. La pédagogie et surtout le contenu sont adaptés aux réalités professionnelles.



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé associatif en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

OBJECTIFS :

- Savoir protéger, examiner, alerter ou faire alerter, porter secours sur une situation d'accident.
- Être capable de secourir en mettant en œuvre la(les) action(s) choisie(s) en utilisant la(les) technique(s) préconisée(s)
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention dans l'entreprise pour supprimer ou réduire les situations dangereuses.

CONTENU :

- Le rôle du SST
- Le cadre juridique de son intervention dans son entreprise et en-dehors de celle-ci.
- La prévention,
- La recherche des dangers persistants et la protection,
- Examiner la victime,
- Faire alerter ou alerter,
- Secourir :
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime s'étouffe,
 - La victime répond :
 - Elle se plaint de brûlures,
 - Elle se plaint de douleur,
 - Elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas et respire
 - La victime ne répond pas et ne respire pas.

VALIDATION :

- Attestation de fin de formation
- Remise de la carte SST si validation de l'évaluation
- Le certificat SST est valable 24 mois

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.003.1285 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.